Licence Arts plastiques

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts plastiques. 2010, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02027325

HAL Id: hceres-02027325

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027325

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport d'évaluation d'une mention de licence
Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 1 - PANTHEON SORBONNE
N° demande : S3100016687
Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES
Mention : ARTS PLASTIQUES

Appréciation générale :

Ouverte à la formation à distance par le biais d'un partenariat avec le CNED, cette mention a une très bonne attractivité, ce que justifient la qualité et l'exhaustivité des enseignements dispensés, mais n'est pas sans créer des difficultés dans un domaine où la dimension pratique est forte. Les résultats pour la formation en présentiel sont remarquables et honorables pour ceux de la FOAD.
Cette mention bénéficie de l'organisation judicieuse du domaine « Art » et de l'ensemble des dispositifs d'information, accompagnement des étudiants etc. mis en place par l'établissement. La formation est solidement pilotée par une équipe sachant bien utiliser les informations collectées à travers l'évaluation des enseignements, l'analyse des résultats et des données de l'ORIVE. Le recrutement est plutôt diversifié. Mis à part le cas des étudiants du parcours « Design et Environnement » issus généralement de BTS, la plupart des étudiants poursuivent en master ou préparent des concours, dont ceux de l'enseignement. On soulignera l'existence d'un parcours pré-professionnel « Métiers de l'enseignement des arts plastiques », très complet. Par ailleurs, des UE de pré-professionnalisation ont été ouvertes et le renforcement de la formation en TIC et l'usage d'espaces pédagogiques interactifs visent à élargir les compétences des nombreux étudiants issus de cette mention. Il en est de même pour les stages facultatifs désormais proposés. L'organisation du domaine « Art », avec ses nombreuses passerelles, et la possibilité de compléter cette mention par un des parcours de la mention « Esthétique, Arts et Culture », ouvrent aux diplômés un large choix en master. On aimerait d'autant plus avoir des informations sur le devenir professionnel des étudiants issus de la mention après leur poursuite d'études en master ou équivalents.
Le dossier, qui fait largement l'impasse sur l'ouverture internationale, souffre de quelques imprécisions et n'est pas toujours organisé de manière très lisible.

Les points les plus forts :

1-	La solidité de la formation et de l'équipe qui la met en œuvre.
2-	Une auto-évaluation à parfaire, mais judicieusement exploitée.
3-	La cohérence d'ensemble des licences du domaine « Arts, lettres, langues » présentées par l'Université Paris 1.

Les points les plus faibles :

1-	L'absence d'analyse sur la pertinence des échanges internationaux.
2-	Un manque d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants après leur poursuite d'études en master ou école.
3-	La présence de quelques points non renseignés et une certaine confusion dans l'organisation du dossier.

Recommandations :

Il conviendrait de développer – ou de présenter si c'est un oubli - l'ouverture internationale.
Il serait également souhaitable de faire assurer par l'ORIVE un suivi précis des diplômés issus de cette mention après leur poursuite d'études en master ou équivalents.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A